

Charte ESG

Isatis Capital est spécialiste de l'accompagnement en capital développement des PME de croissance, innovantes et exportatrices.

Par ce financement de l'économie réelle, nous contribuons à une création de valeur durable, tant au niveau social, environnemental que financier. La philosophie de nos investissements repose sur la conviction que la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est essentielle dans la création de valeur durable et des performances des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Cette approche d'investisseur responsable se double d'une implication active dans la croissance solidaire par le soutien à une société d'investissement solidaire française.

Transformer des PME en Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) tout en accompagnant l'amélioration des pratiques ESG

Nous sommes des investisseurs actifs et de long terme, réels partenaires des entrepreneurs et des entreprises, en finançant leurs investissements productifs ou leur développement commercial. Nous considérons que les critères extra financiers sont essentiels pour assurer une croissance durable et une création d'emplois pérenne. C'est pourquoi nous nous engageons à identifier ces enjeux avant chaque investissement, à inciter nos participations à s'améliorer sur ces dimensions, et à promouvoir une meilleure transparence sur les actions et résultats réalisés sur ces dimensions dans les reporting qu'elles produisent.

Nous nous engageons plus particulièrement sur chacune des quatre dimensions du développement durable à :

- **Gouvernance**: renforcer l'expertise des conseils d'administration, nommer des administrateurs indépendants, augmenter la mixité par une meilleure représentativité des femmes, créer des comités ad hoc et anticiper les risques environnementaux et sociaux par une gestion appropriée.
- **Capital Humain**: promouvoir le bien-être des salariés en respectant un équilibre entre la vie professionnelle et privée, veiller à une égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, innover pour accroître l'attractivité et la rétention des talents, associer les salariés et les dirigeants clés à la performance financière, prendre en compte l'intérêt des salariés et de leurs dirigeants lors des cessions et lutter contre toute forme de discrimination.
- **Environnement**: promouvoir la prise de conscience auprès de nos participations de leur rôle en faveur de la transition énergétique pour une croissance verte, veiller à la conformité de nos participations aux différentes normes encadrant leurs activités et les inciter à aller au-delà par une meilleure maîtrise des cycles de vie des produits qu'elles

- conçoivent ou utilisent, par une réduction des consommations énergétiques, par un suivi des émissions de carbone.
- Parties prenantes externes : impliquer les fournisseurs dans la démarche ESG, assurer une relation client de qualité, engager un dialogue constructif avec la société civile.

Générer une performance durable pour nos investisseurs

En tant que société de gestion pour compte de tiers, notre rôle est d'investir les fonds que nous confient nos souscripteurs afin de leur assurer une performance financière attrayante sur le long terme, tout en leur garantissant un niveau de contrôle des risques optimal.

Nous souhaitons développer une relation de confiance avec nos souscripteurs, en appliquant les meilleures pratiques suivantes :

- Offrir à nos souscripteurs la plus grande transparence sur nos activités, en assurant un traitement rigoureusement identique pour tous les porteurs de parts et en leur communiquant un rapport d'activité trimestriel.
- Exclure les secteurs à impact négatif sur l'environnement et la santé de nos investissements, en refusant d'investir dans les secteurs de la vente d'armes anti-personnel et de bombes à sous-munitions conformément aux traités de Ottawa et d'Oslo, de tabac et produits associés, des jeux d'argent et les secteurs liés à la production de charbon.
- Intégrer les performances ESG de nos participations dans le reporting annuel que nous communiquons à l'ensemble de nos souscripteurs, sur la base d'un référentiel comportant des critères génériques communs à toutes les participations ainsi que des critères adaptés aux enjeux particuliers de chacune d'entre elles.

Impliquer l'équipe d'Isatis Capital dans la promotion des pratiques ESG

Grâce à une équipe soudée, solidaire et dynamique, nous souhaitons promouvoir l'importance des pratiques ESG au sein de la société de gestion et à l'extérieur.

Aussi appliquons nous à notre propre société de gestion les principes que nous demandons à nos participations sur les critères ESG, notamment dans les relations avec nos fournisseurs mais aussi en associant tous les collaborateurs aux résultats financiers de l'entreprise.

Simultanément nous nous engageons dans le développement d'entreprises solidaires en investissant dans la Société d'Investissement France Active (1) et soutenant bénévolement par nos conseils les porteurs de projets solidaires.

Informations sur la prise en compte de critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique

L'approche des équipes d'ISATIS Capital en matière d'ESG et de respect de l'article 173 de la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte fait l'objet depuis début 2018 d'un plan d'action destiné à formaliser notre approche en la matière. A ce titre, nous avons fait le choix en 2018 de nous faire assister par une consultante indépendante avec laquelle nous avons, au travers d'un contrat de prestation de services, défini les objectifs à atteindre tant dans le cadre du suivi de nos participations que de la phase d'étude d'un dossier d'investissement. Pascale Dattin, notre consultante, a été responsable de l'ESG chez AXA Investment Managers pendant de nombreuses années.

- **Démarche sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement :**

Notre politique d'investissement intègre des critères ESG repris dans la Charte de la société de gestion qui est jointe en pièce attachée et disponible sur notre site internet dans la rubrique « Mentions légales ». Par ailleurs, nous avons établi un questionnaire que nous utilisons dans le cadre de notre processus d'investissement lors des entretiens que nous menons avec les dirigeants de sociétés que nous étudions dans l'hypothèse d'un possible investissement. Nous demandons également aux participations présentes dans nos fonds de remplir un questionnaire que nous avons établi et qui reprend les critères ESG que nous avons déterminés. La mise à jour annuelle de ce questionnaire nous permettra d'assurer un suivi extra financier des investissements réalisés par ISATIS Capital. Ce reporting reprendra les éléments que nous aurons validés avec les différentes participations que nous détenons dans nos fonds et dont le contenu reposera sur les critères retenus en matière d'ESG en fonction des sociétés concernées. En tant qu'investisseur dans des PME françaises, nous sommes face à des entreprises de petite taille qui ne disposent pas des ressources humaines à même de s'occuper exclusivement des aspects ESG. Par ailleurs, les entreprises présentes dans nos fonds n'ont pas toutes le même niveau de sensibilisation aux critères ESG. Enfin, nous investissons dans des entreprises qui sont faiblement polluantes ce qui n'empêche pas que nous sommes attentifs à toute amélioration en la matière. Nous avons une attention particulière aux aspects de Gouvernance repris dans les pactes d'actionnaires que nous signons et à leur acceptation par les dirigeants. Le refus de ces règles de Gouvernance peut conduire à la rupture des discussions. A ce titre, nous avons pour principe d'être toujours membre du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés dans lesquelles nous investissons. Nous participons ainsi aux réunions des Conseils d'Administration ou de Surveillance, aux réunions stratégiques et aux Assemblées Générales où nous exerçons systématiquement nos droits de vote.

- **Contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité ou la société de gestion de portefeuille pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance pris en compte dans la politique d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques ;**

Annuellement via le site internet de la Société : www.isatis-capital.fr.

- **Part en pourcentage des encours de ces organismes dans le montant total des encours gérés par la société de gestion de portefeuille :**

Nous n'avons pas à proprement parler de fonds qualifiés d'ISR ou appliquant une politique exclusivement ESG. Nos règlements actuels indiquent que nous sommes attentifs aux aspects ESG mais que nos fonds ne peuvent être qualifiés ESG. Pour autant, depuis le début de l'année 2018, nous avons organisé des rencontres avec une partie significative des dirigeants de participations présentes dans nos fonds. Ces entretiens ont donné lieu à des comptes rendus et des retours de questionnaires. A fin juin 2018, 15 entreprises ont fait l'objet d'un rendez-vous axé uniquement sur la politique ESG. Nous poursuivons notre action en la matière auprès des sociétés que nous n'avons pas eu encore l'occasion de rencontrer sur ce sujet de manière à fournir le reporting le plus complet aux investisseurs ayant souscrit dans nos fonds. A fin juin 2018, 36% de nos actifs investis (en prix de revient) appliquent une politique ESG.

- **Adhésion à une Charte, un code une initiative ou obtention d'un label :**

Nous sommes membre signataires des PRI de l'ONU depuis le 27 avril 2018. Nous serons dans ce cadre amenés à produire un reporting annuel spécifique à partir de 2019.

- **Lorsque l'entité met en œuvre une politique de gestion des risques, description générale de ses procédures internes pour identifier les risques associés aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et l'exposition de ses activités à ces risques, description générale de ces risques :**

Notre politique de gestion et suivi des risques est appliquée dès lors qu'un dossier d'investissement potentiel nous est adressé. Nous excluons de notre périmètre d'investissement les sociétés qui se positionnent dans le domaine de l'armement, le tabac, la pornographie, l'extraction minière notamment le charbon, etc. Nous rencontrons systématiquement les dirigeants de chacun des dossiers que nous étudions et abordons notamment certains points liés à la Gouvernance comme la politique actionnariale et la composition des organes sociaux, etc. Nous sommes également amenés à rencontrer certains salariés des entreprises étudiées afin de compléter notre analyse sur le plan social avec notamment un regard sur les éléments liés à la politique salariale, au taux d'absentéisme et ses raisons, aux taux d'accidents du travail... Enfin, sur le plan de l'environnement, même si nous n'investissons pas dans des entreprises réputées

« polluantes », nous sommes attentifs aux mesures mises en place en matière d'économies d'énergie, de recyclage des déchets, de moyens de transport utilisés ou autres.

Le suivi des différents points déterminés en matière d'ESG société par société sera assuré annuellement afin d'analyser les évolutions constatées.

(1) La SIFA est la première société d'investissement solidaire en France. Son objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises solidaires et des associations d'utilité sociale pour créer des emplois, prioritairement pour les personnes qui en sont exclues.